

« MONSIEUR LE ZINC »

Société à responsabilité limitée au capital social de €1.000

Siège social : 24, rue Kleber – 93400 Saint-Ouen

843 090 721 RCS Bobigny

(la « Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 9 JUIN 2026

« [...] »

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes)

Après avoir recueilli toutes les explications et les précisions nécessaires pour lui permettre de se prononcer en toute connaissance de cause, l'assemblée générale approuve les comptes et le bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2025, tels qu'ils sont présentés et qui laissent apparaître un résultat de €4.997.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

[...]

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat & reconstitution des capitaux propres)

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à €4.997 de la manière suivante :

- Au poste « *Autres réserves* » : €4.997

[...]

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

(Dividendes)

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende depuis les trois derniers exercices clôturés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

(Quitus à la gestion de la gérance)

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Xavier Getten, gérant, pour sa gestion de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

[...]

SEPTIEME RESOLUTION
(Pouvoirs)

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des associés.

[...] »

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		01012025		et clos le		31122025		Régime simplifié d'imposition		x			
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal					
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE													
Désignation de la société:						Adresse du siège social:							
Monsieur Le Zinc						24 rue Kleber							
SIRET		84309072100013				93400 SAINT OUEN							
Adresse du principal établissement:						Ancienne adresse en cas de changement:							
REGIME FISCAL DES GROUPES													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:													
						SIRET							
B ACTIVITE													
Activités exercées		Location bail propriété intellectuelle				Si vous avez changé d'activité, cochez la case							
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal			0		Déficit		
Bénéfice imposable à 15%		6320		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2. Plus-values													
PV à long terme imposables à 15%						PV à long terme imposables à 19%							
Autres PV imposables à 19%						PV à long terme imposables à 0%				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations													
Entreprises nouvelles, art 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A				Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies					
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A				Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies				Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies					
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies				Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A				Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies					
Société d'investissement immobilier cotée				Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				Autres dispositifs					
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)						Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %							
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						dans le secteur productif, art. 244 quater W							
5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)						Base d'imposition			Chiffre d'affaires				
									Taux d'imposition				
6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)						Base d'imposition			Taux d'imposition				
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.													
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)													
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%													
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				OUI		x		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé		CEGID	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:							
Cabinet NAC 5 rue Robert Estienne 75008 PARIS						Tél: 0153307330							
Identité du déclarant:													
Date:				Lieu		SAINT OUEN							
Qualité et nom du signataire:				GERANT									
Signature				GETTEN Xavier									
Examen de conformité fiscale (ECF)													

IMPOT SUR LES SOCIETES										N° 2065 bis 2026	
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065											
G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS											
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres					b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)										c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées										d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)										e	
										f	
										g	
										h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)										i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI										j	
Montant des revenus répartis (5)										Total (a à h)	
H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :						
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1			2	3	4	Indemnités forfaitaires.		Remboursements.		Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
						5		6		7	8
I DIVERS											
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)											
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION											
REMUNERATIONS											
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)										57 147	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)											
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A						0 %		15 %		19 %	
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice											
MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice											
MVLT réalisée au cours de l'exercice											
MVLT restant à reporter											
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONs (article 222 bis du CGI)											
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice											
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice											

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLETE				
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements v. notice ❷	DÉPENSES, ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature v. notice ❷	Montant des indemnités et allocations diverses v. notice ❸	Valeur des avantages en nature v. notice ❹	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel v. notice ❺	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens v. notice ❻	aux immeubles non affectés à l'exploitation v. notice ❼		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE v. notice ❶ :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ❹	
- de l'exercice 2025 (total col.9 + total col.10) ❺		- de l'exercice 2025 ❺	
- de l'exercice précédent ❺		- de l'exercice précédent ❺	
Nom et qualité du signataire GETTEN Xavier GERANT		A SAINT OUEN le _____ Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise										Monsieur Le Zinc										Néant			*																																				
Adresse de l'entreprise										24 rue Kleber										93400 SAINT OUEN																																							
Numéro SIRET *										8	4	3	0	9	0	7	2	1	0	0	0	1	3	Durée de l'exercice en nombre de mois *										1	2	Durée de l'exercice précédent *										1	2												
																				Exercice N clos le										3 1 1 2 2 0 2 5										Exercice N-1 clos le										3 1 1 2 2 0 2 4									
ACTIF										Brut 1										Amortissements - Provisions 2										Net 3										Net 4																			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *								010									012																																								
		Autres *								014									016																																								
	Immobilitisations corporelles *										028	5 230								030	5 230																																						
	Immobilitisations financières * (1)										040									042																																							
	Total I (5)										044	5 230								048	5 230																																						
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *										050									052																																						
		Marchandises *										060									062																	4 199																					
	Avances et acomptes versés sur commandes										064									066																																							
	ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*								068	43 618								070									43 618								27 940																						
			Autres * (3)								072	87 508								074									87 508								92 878																						
Charges constatées d'avance *										092	5 240								094									5 240								5 026																							
Valeurs mobilières de placement										080									082																																								
Disponibilités										084	705								086									705								3 477																							
Total II										096	137 071								098									137 071								133 521																							
Total général (I+II)										110	142 301								112	5 230								137 071								133 521																							
PASSIF																				Exercice N NET 1										Exercice N-1 NET 2																													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *										120									1 000								1 000																															
	Ecart de réévaluation										124																																																
	Réserve légale										126									100								100																															
	Réserves réglementées*										130																																																
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *								131			)	132	14 047								14 047																																					
	Report à nouveau										134									692								(7 838)																															
	Résultat de l'exercice										136									4 997								8 530																															
	Subventions d'investissement										137																																																
	Provisions réglementées										140																																																
	Total I										142	20 837								15 839																																							
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges										154																																																
	Emprunts et dettes assimilées										156									3 369								13 439																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours										164																																																
	Fournisseurs et comptes rattachés										166	31 798								19 683																																							
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)								169	8 918		)	172	20 102								23 594																																					
	Comptes courants d'associés										173									60 957								60 957																															
	Autres dettes										175									9								9																															
	Produits constatés d'avance										174																																																
	Total III										176	116 235								117 681																																							
	Total général (I + II + III)										180	137 071								133 521																																							
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an								193									(4)	Dont dettes à plus d'un an								195																															
	(2)	Dont créances à plus d'un an								197									(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *								182																															
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs								199	84 423									Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *								184																															

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise										Néant		*													
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le					Exercice N-1 clos le										
										13	1	1	2	2	0	2	5	13	1	1	2	2	0	2	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				dont export et livraisons intracommunautaires		209			210	10 298					10 478									
	Production vendue	{	biens			215			214																
			services *			217			218	142 585					133 162										
	Production stockée *				(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222														
	Production immobilisée *										224														
	Subventions d'exploitation reçues										226														
	Autres produits										230	83					4								
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.				(I)		232	152 966					143 644												
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234	10 986					12 248								
	Variation de stock (marchandises) *										236	4 199					796								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238														
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240														
	Autres charges externes * :				(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242	42 379					33 682										
	Impôts, taxes et versements assimilés				(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	1 879					2 017									
	Rémunérations du personnel *										250	59 619					58 595								
	Cotisations sociales				(dont cotisations personnelles de l'exploitant)		380			252	26 256					25 515									
	Dotations aux amortissements *				(dont amortissement du fonds de commerce)		255			254						320									
	Dotations aux dépréciations										256														
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259			262	1 656					1 176										
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																			
	Total des charges d'exploitation				(II)		264	146 973					134 349												
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270	5 993					9 296									
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)						280														
	Produits exceptionnels				(IV)						290														
	Charges financières				(V)						294	47					105								
	Charges exceptionnelle	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347			300						425										
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																			
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)						306	948					236								
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310	4 997					8 530									
B - RÉSULTAT FISCAL			Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2							312	4 997					314									
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316														
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318														
	Provisions non déductibles *										322														
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324	948													
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248	330	375															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249	251																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998														
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999														
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										997														
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)		986			Zone franche urbaine (44 octies A)		987			Zones de revitalisation de la défense (44 septuies)		127			Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138			342				
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art.44 quinquies A)		181			Jeune entreprise innovante (44, sexies A)		989			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991												
	Divers dont (44 quaterdecies)		345			Investissements et souscriptions outre-mer		344			Créance due au report en arrière du déficit		346			Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992			350				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G								993																
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	6 320					354												
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356														
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :										360														
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	6 320					372													

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Monsieur Le Zinc

31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Penalités amendes		375
Total des réintégrations diverses	330	375

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Monsieur Le Zinc													Néant ☐ *	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *			
ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice												
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450	5 230	452		454		456	5 230	5 230				
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
TOTAL		490	5 230	492		494		496	5 230	5 230				
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Fonds commercial		495		497		498		499						
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	5 230	542		544		546	5 230					
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570	5 230	572		574		576	5 230					
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)											
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2		3		4		5					
		6	7		8		9		10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧				
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587		589					
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594		595					
TOTAL					596	585	597		599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Monsieur Le Zinc

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées		Amortissements dérogatoires		600		602		604		606	
		Dont majorations exceptionnelles de 30 %		601		603		605		607	
		Autres provisions réglementées		610		612		614		616	
		Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation		Sur immobilisations		630		632		634		636	
		Sur stocks et en cours		640		642		644		646	
		Sur clients et comptes rattachés		650		652		654		656	
		Autres provisions pour dépréciation		660		662		664		666	
		TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II	DÉFICITS REPORTABLES			Déficits imputés		983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	Déficits reportables		984	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	Déficits de l'exercice		860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	Total des déficits restant à reporter (870=984+860)		870	

III	DIVERS						
Primes et cotisations complémentaires facultatives					381		
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin					325		
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327		
Montant de la TVA collectée					374	30 989	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)					378	8 002	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant					399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					397		

IV	TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS						
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692	Revenu brut social (si le montant est positif)		693	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Monsieur Le Zinc

31/12/2025

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Monsieur Le Zinc				Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2025		et clos le : 31/12/2025		Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS							
Effectif moyen du personnel * :				376	1		
dont apprentis				657			
dont handicapés				651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE							
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE							
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	152 883		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119			
TOTAL 1				106	152 883		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée							
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	83		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143			
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial				113			
Variation positive des stocks				111			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153			
TOTAL 2				144	83		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)							
Achats				121	26 146		
Variation négative des stocks				145	4 199		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	25 418		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	1 656		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante				150			
TOTAL 3				152	57 420		
IV- Valeur ajoutée produite							
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	95 546		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises							
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).				117	95 546		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE							
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE							
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	×				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	152 883	Effectifs au sens de la CVAE *		023	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026			
Période de référence		024	01/01/2025	160	31/12/2025		
Date de cessation				186			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.							

Cegid Quadran